

L'ESSENTIEL Droits africains des affaires - N° 01 - 1 janv. 2018

À LA UNE

Rwanda : plus de rigueur dans l'encadrement des activités bancaires

Par Elvis Mbembe Binda

OHADA

Contestation de validité d'une sentence arbitrale CCJA : interprétation de la convention d'arbitrage et non-contrariété de la sentence à l'ordre public international

Par Ramsès Akono Adam

Portée abrogatoire du droit OHADA et preuve entre commerçant et non-commerçant

Par Étienne Nsie

Actes accomplis par l'ancien gérant et mandat apparent

Par Bréhima Kaména

Conditions relatives à la pratique de saisies-attributions et énonciation du titre exécutoire dans l'acte de saisie-attribution par l'huissier de justice

Par Ma-Nzeza Donat Mandiangu

La prescription des obligations commerciales

Par Étienne Nsie

Droits nationaux

Bénin : le Code du numérique à l'épreuve du contrôle de constitutionnalité

Par Moktar Adamou, Olivier Bustin

Congo : feu vert de la Cour suprême sur l'adoption du Code des hydrocarbures et la modification des contrats en cours !

Par Daphtone Lekebe Omouali

Tchad : la résistance de la jurisprudence sociale à l'application du droit OHADA des saisies conservatoires

Par Sylvanus Bassounda, Olivier Bustin

Niger : adoption de la loi relative au crédit-bail

Par Bachir Talfi Idrissa

Guinée : un tribunal de commerce unique !

Par Thérèse Beticka

Cameroun : loi réorganisant le Conseil économique et social

Par Ramsès Akono Adam

Sénégal : naissance des juridictions de commerce - la procédure civile en adéquation avec les exigences du milieu des affaires

Par Ndèye Coumba Madeleine Ndiaye